



Déclaration Liminaire

Commission Administrative Paritaire Locale
Du 18 juillet 2013

Mouvement FF au 1^{er} septembre 2013
catégorie B

Madame la Présidente,

Malgré un mouvement conséquent avec 51 arrivées dont 19 arrivées extérieures et seulement 11 départs vers d'autres directions, la situation de l'emploi au niveau des cadres B fiscaux dans le département de Loire Atlantique est plus que compromise ! Après mouvement, il restera 10 emplois (Equivalent Temps Plein) B fiscaux non pourvus, qui viennent se rajouter aux suppressions d'emplois, actées au premier septembre 2013. Ainsi, nous assistons à la quasi disparition des ALD 44, ce qui ampute d'autant les moyens de renfort pour les services. Dans ce contexte nous nous interrogeons sincèrement sur notre rôle en CAPL : devons nous participer à la gestion de la pénurie ? Nous savons bien que la Direction locale et l'équipe des ressources humaines fait son maximum, mais à l'impossible nul n'est tenu. Et nous ne pouvons nous associer à la catastrophe en cours.

Mais revenons sur les causes et les conséquences de cette catastrophe. **Les causes** sont bien connues, ce sont les mêmes depuis plusieurs années : politique d'austérité au nom de la lutte contre les déficits et donc casse de l'emploi public. Le dogme du non remplacement d'un agent partant à la retraite sur deux, et dans notre direction, c'est plutôt 2 sur 3, continue de s'appliquer. La situation est volontairement aggravée par une politique de recrutement externe a minima, qui ne permet même pas de remplacer les départs à la retraite auxquels nous avons droits ! Si bien que les **2026 suppressions d'emplois actés pour le premier septembre 2013** sont bien plus importantes dans les faits avec le nombre d'emplois non pourvus, soit quand même **2 107 emplois C et B vacants nationalement**, dans les deux filières. En attendant les 2600 nouvelles suppressions d'emplois annoncées pour l'année prochaine... Pour la Loire Atlantique, toutes filières confondues, **au 26 suppressions d'emplois** viennent s'ajouter **48 postes (A, B et C) qui resteront vacants après mouvement au premier septembre 2013 !!!**

Sur les conséquences, nous ne reviendrons pas sur le développement exponentiel du mal être au travail et les difficultés de tous ordres que rencontrent tous les services, les maux sont malheureusement bien connus. Aujourd'hui, nous entrons dans la démarche stratégique avec son cortège prévisible de suppressions d'implantations, de restructurations, de fusions de services et donc une attaque en règle contre le réseau DGFIP et ses missions. Au passage, ce sont les droits et garanties des agents qui seront amoindris, notamment en matière de mutations.

La CGT Finances Publiques s'oppose radicalement à ces évolutions et dans ce cadre, combattrà la démarche stratégique si ces orientations se voyaient confirmées.

Nous rappelons encore une fois en CAPL que les calendriers des CAP, nationales et locales, sont intenables en l'état. Comme les années précédentes, la situation en juin et juillet est désastreuse, tant pour les agents que pour les élu-es et les agents des ressources humaines. Les CAP locales se tiennent encore dans des conditions déplorables. Nous, élu-es en CAPL, et l'ensemble des salarié-es de la DGFIP n'en pouvons plus de ce mépris de nos conditions de vie au travail.

Par ailleurs, ne pas avoir la situation des effectifs et les affectations des non titulaires avant la séance, ne permet pas aux élu-es de travailler en toute connaissance de cause, aggravant ainsi les mauvaises conditions de préparation de la CAPL.